

LA TUNISIE . . . ET L'AFRIQUE DU NORD (1)

PREMIERE PARTIE

LE MILIEU NATUREL (suite)

TERRITOIRES ET SUPERFICIE

L'étude des conditions géographiques (climat, relief et sols) de l'Afrique du Nord permet de délimiter, assez grossièrement d'ailleurs, trois grandes régions naturelles : une méditerranéenne, une steppique et enfin une désertique.

La zone méditerranéenne bénéficie d'un climat qui se caractérise par une pluviométrie annuelle qui, en moyenne, atteint ou dépasse 400 mm. Les récoltes y sont assurées; l'irrigation y est possible, en certains endroits, pour combattre la longue sécheresse estivale.

L'économie et les modes de vie sont du type méditerranéen et tel est le cas, en Tunisie, de la partie située au Nord de la Dorsale : région aux rendements relativement réguliers où dominent les céréales, la vigne, les cultures maraîchères et certaines cultures arbustives.

La zone steppique est caractérisée par un climat allant du semi-aride, à l'aride, en fonction de la position et de la latitude. Avec des pluies variant de 400 à 200 mm, les récoltes de céréales sont souvent déficitaires sans irrigation. C'est le domaine de la vie pastorale, en dehors de quelques surfaces consacrées à la culture. En Tunisie, on y trouve les nappes alfatières dans les hautes steppes, des céréales, des pâturages et surtout des oliviers dans les steppes basses et le Sahel.

La zone désertique débute avec les premières palmercies. Les oasis sont les seuls centres de vie économique.

Ainsi que nous le verrons plus loin, une population de plus en plus nombreuse vit sur le territoire nord-africain. Or on sait qu'une grande partie de ce dernier est économiquement inutilisable. Comment se présente donc l'utilisation des terres dans les trois pays ?

(1) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie, n° 64 (mai 1952), page 18.

Il nous paraît bon de rappeler, auparavant, par quelques chiffres caractéristiques les conditions de vie à la surface du globe. Celle-ci est d'environ 510 millions de Km² mais, de ce total, il faut éliminer la surface des océans qui en occupe plus de 7/10^{èmes}. Les cinq continents n'atteignent en effet que 133 millions de Km² mais, en fait, l'étendue réellement exploitable par l'homme atteint à peine 16 à 17 millions de Km² soit donc environ 13 % de la surface des terres émergées et à peine un peu plus de 3 % de celle du globe.

En particulier les terres labourées représentent moins de 10 millions de Km², et c'est de cet espace relativement exigu que près de deux milliards et demi d'êtres humains doivent tirer parti pour vivre.

UTILISATION DES TERRES EN AFRIQUE DU NORD (en 1000 hectares)

	Superficie totale	Superficies agricoles		Bois et Forêts	Surfaces bâties terres incultes, etc...
		Terres labourables et vergers	Prés et pâturages naturels		
Algérie	220.486	5.676	41.311	3.000	170.499
Maroc	39.552	7.600	7.700	3.950	20.302
Tunisie	15.583	3.766	4.225	1.009	6.583
Afrique du Nord.....	275.621	17.042	53 236	7.959	197.384

Source : Annuaire de la F.A.O. (1950)

L'Algérie avec ses territoires du Sud, représente 80 % de la superficie totale de l'Afrique du Nord, contre 14 % au Maroc et 6 % à la Tunisie. En ne tenant compte que de la superficie agricole, les proportions sont modifiées et s'établissent respectivement comme suit : Algérie : 67 %, Maroc 22 %, Tunisie 11 %.

C'est de ces pourcentages plus valables que nous rapprocherons ceux relatifs aux populations. Celle de l'Algérie représente 43 % du peuplement nord-africain, celle du Maroc 41 %, celle de la Tunisie 17 %.

SURFACE AGRICOLE ET POPULATION

(Nombre d'hectares agricoles par habitant)

Algérie	5,32
Maroc	1,82
Tunisie	2,30

Bien qu'étant plus significative que la superficie territoriale totale, la « surface agricole » ne reflète pas exactement les ressources naturelles qu'elle recèle. Aussi a-t-on été amené à la remplacer par une superficie fictive, tenant compte des possibilités agricoles de chaque pays. Cette « superficie utile à l'alimentation » est le résultat d'un calcul faisant intervenir les surfaces consacrées à l'agriculture et à l'élevage, en les corrigeant d'après des indices de rendement, faisant

intervenir le niveau de la technique agricole (au moyen des rendements réellement observés).

La méthode a fait l'objet d'une étude très intéressante de Paul Vincent « Pression démographique et ressources agricoles » dans le N° 1 (1946) de la Revue « Population ».

L'état actuel de la documentation statistique en Afrique du Nord ne nous permet pas encore de procéder à de telles évaluations : nous avons tenu cependant à en parler de façon à bien montrer l'intérêt réduit que présente la notion de densité de population telle qu'on la calcule traditionnellement, au moyen du quotient de la population par la superficie totale : 1.000 Km² dans le bassin parisien n'ont évidemment pas le même potentiel que 1.000 Km² aux confins du désert.

Notre expression de « surface agricole » a déjà le mérite d'offrir une plus grande garantie aux comparaisons entre pays.

Certes pour l'Algérie, l'étendue des prés et pâturages naturels gonfle démesurément l'espace agricole. En limitant notre comparaison à la surface directement productive : terres labourables et vergers, nous aurons pour chaque habitant :

En Algérie : 0,64 hectare
 Au Maroc : 0,9
 En Tunisie : 1,09

Evidemment, pour saisir parfaitement le potentiel d'un pays, à l'agriculture devraient être ajoutées les autres ressources possibles : matières premières industrielles, disponibilités énergétiques, etc.. Il n'en demeure pas moins que les chiffres qui précèdent fixent des ordres de grandeur quant au niveau des subsistances propres des trois territoires.

Nous voyons bien que la Tunisie dispose d'une marge légèrement supérieure. Cela confirme, en première approximation, les données déjà connues de la pression démographique en Afrique du Nord. L'Algérie et même le Maroc ont déjà dû faire intervenir l'émigration qui constitue, on le sait, l'une des solutions du problème démographique.

Ainsi que l'exprime L. CHEVALIER (1) : « L'avantage de la Tunisie sur l'Algérie est que, dans cette course entre la progression économique et la progression démographique, elle possède une marge plus étendue de possibilités d'aménagement et de temps ».

DEUXIEME PARTIE

LE MILIEU HUMAIN

Les différents problèmes économiques, sociaux et même politiques de l'Afrique du Nord ne sauraient être examinés en dehors de ce fait

(1) « Le problème démographique Nord-Africain » (Presses Universitaires de France, Paris 1947).

fondamental que constitue le croît constant et important de la population des trois pays. Quelques chiffres seulement en soulignent la réalité profonde :

1936 : 16,1 millions d'habitants

1946 : 20,3 »

soit une accroissement du quart de la population en 10 ans.

Cette progression s'est poursuivie au cours des dernières années, particulièrement au sein des éléments autochtones : aucun recensement n'a été effectué depuis plusieurs années mais l'on peut estimer à près de 22 millions d'habitants, la population qui sera présente sur le sol de l'Afrique du Nord Française dans quelques mois.

POPULATION DE L'AFRIQUE DU NORD (en milliers)

	ALGERIE		MAROC		TUNISIE	
	1936	1948	1936	1946	1936	1946
Européens	987	960	203	325	213	240
Autochtones	6.248	7.722	6.042	8.292	2.395	2.991
Total.....	7.235	8.682	6.245	8.617	2.608	3.231

Entre 1936 et les derniers recensements, on a noté les accroissements suivants :

- pour la population européenne : 9 %
- pour la population autochtone : 29 %

Dans la population européenne, dont l'effectif dépasse 1.500.000 habitants, les Français constituent évidemment la majorité : 85 %, et se trouvent répartis ainsi : 68 % en Algérie, 21 % au Maroc et 11 % en Tunisie.

Cette population européenne ne représente qu'une part relativement faible du peuplement global : En Algérie son pourcentage atteint cependant 11 % (contre 4 % au Maroc et près de 8 % en Tunisie).

La répartition des populations sur la terre Nord-Africaine est très inégale : les fortes densités s'observent évidemment là où les cultures, sèches ou irriguées, fournissent des rendements convenables, mais également dans les régions urbaines dont la vie économique constitue un appel puissant.

L'Afrique du Nord a toujours été, et est encore, un pays d'économie agricole, mais l'activité urbaine, bien que d'importance encore secondaire, se développe progressivement.

Une étude quantitative du mouvement d'urbanisation oblige à préciser la notion de *population urbaine* ou de *population rurale*. Les définitions, légèrement différentes suivant les pays, sont le plus souvent dictées par des soucis de commodité statistique, en fonction de la nature des résultats tirés des recensements généraux de la popu-

lation : en fait, la définition adoptée découle généralement de l'organisation administrative.

Sans entrer dans le détail des méthodes utilisées, disons simplement que la population urbaine représente une part de plus en plus grande de la population totale : son ourcentage s'est élevé : en Algérie de 16,6 % en 1906, à 24 % en 1948, et en Tunisie de 23 %, en 1921 à 32 %, en 1946 (1).

LES DIX PRINCIPALES VILLES D'AFRIQUE DU NORD

Casablanca	551.300	habitants	
Tunis	364.600	»	—
Alger	315.200	»	
Oran	266.700	»	
Marrakech	238.300	»	
Fès	201.900	»	
Rabat	161.400	»	
Meknès	159.800	»	
Constantine	118.800	»	
Bône	102.800	»	

Les causes de cette évolution sont connues : attraction des villes, stabilité des emplois, gains plus élevés, extension du marché du travail, etc... Ajoutons-y les conséquences de la guerre et de la sécheresse, mais aussi et surtout le chômage technologique : une main-d'œuvre rurale assez abondante a été « libérée » par la mécanisation de l'agriculture et, dans certaines régions, par les modifications apportées à la nature juridique des modes de tenures (modifications découlant dans beaucoup de cas d'un phénomène direct ou indirect de concentration agricole : la vallée de la Medjerdah en fournit un exemple frappant).

Une répartition très importante de la population, tant au point de vue démographique qu'économique, est celle du groupement par âge. On sait l'intérêt de la construction de la pyramide des âges d'une population graphique qui permet d'apprécier l'importance relative des divers groupes. Cette pyramide montre bien la structure très jeune et progressive de la population nord-africaine.

On peut préciser l'impression d'ensemble fournie par la pyramide des âges, en utilisant le procédé de la réduction de la population aux trois groupes suivants :

- 0 à 14 ans : de l'importance de l'effectif de ce groupe dépend le développement futur de la population et de l'économie du pays.
- 15 à 59 ans : Ce groupe comprend celui de la population active, productrice et procréatrice.
- 60 ans et plus : c'est la population à charge.

(1) Algérie : population de 47 communes de plein exercice.
Tunisie : population de tous les centres érigés en communes.

REPARTITION PAR GROUPES D'AGES (pour 1000 habitants)

GROUPES	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
0 — 14 ans.....	412	420	410
15 à 59 ans.....	534	521	521
Plus de 60 ans.....	54	59	69
	1.000	1.000	1.000

Nous voyons combien la proportion des enfants et des adolescents est forte en Afrique du Nord. On peut dire qu'en moyenne environ 50 habitants sur 100 ont moins de 20 ans.

La répartition donnée ci-dessus concerne l'ensemble de la population : il est bien évident qu'en raison de son effectif relativement faible la population européenne ne constitue qu'un correctif peu sensible. D'ailleurs cette population est elle-même plus jeune que les populations métropolitaines.

La population de l'Afrique du Nord est donc une population jeune et nettement croissante. Le fait est là : en 30 ans, elle a presque doublé. Nous ne faisons état de ce bilan que pour répondre d'ores et déjà à une réflexion souvent faite et que l'on pourrait éventuellement émettre à nouveau. On impute (et l'on n'a que partiellement raison) cette progression à la très forte natalité que connaissent les trois territoires d'Afrique du Nord et l'on ajoute qu'une telle fécondité est toujours constatée dans les pays économiquement modestes, voire pauvres.

L'organisation actuelle de l'Etat Civil ne permet pas un enregistrement correct des naissances (et des décès aussi d'ailleurs) mais d'après les statistiques dressées jusqu'en 1948 (fin du rationnement qui conférait un intérêt matériel à la déclaration) on peut dire que la natalité dépasse souvent 400 (400 naissances pour 10.000 habitants) et est parfois voisine de la natalité physiologique.

Ce taux est comparable à celui de la Palestine, du Vénézuéla, de l'Egypte, du Mexique, etc...

Il est, d'une manière générale, caractéristique d'une population rurale, et souvent en liaison avec une certaine expansion économique. L'évolution historique des pays d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord le montre bien : la natalité y a cru au XIX^e siècle pour baisser ensuite et se stabiliser.

Quoiqu'il en soit, l'accroissement naturel d'une population n'est pas seulement le fait de la natalité. Il est la résultante de deux phénomènes : la natalité et la mortalité.

C'est précisément dans ce domaine, dans le domaine de la lutte contre le mal, contre la maladie, contre la mort, que les réalisations sont éloquentes. Certes l'observation statistique n'est toujours pas parfaite mais la connaissance du pays permet de conclure que la mortalité a considérablement baissé, pour de multiples raisons en-

trant toutes dans le cadre des mesures visant à la protection de l'homme : disparition quasi-totale des épidémies (typhus, typhoïde, variole, choléra, peste, etc...) regression des maladies endémiques (syphilis, trachome, tuberculose), amélioration des conditions d'hygiène, extension de l'équipement hospitalier, etc...

Nous pouvons donc d'ores et déjà caractériser les données essentielles de la démographie nord-africaine :

- accroissement régulier et de plus en plus accentué de l'effectif total,
- profil très jeune et très dynamique d'une population laissant prévoir un développement important.

A ces aspects strictement démographiques, ajoutons les tendances économiques et sociales pouvant influencer sur l'évolution humaine :

- développement des villes et des activités urbaines,
- présence aux abords des villes et dans les villes de peuplements divers non encore adaptés mais posant de difficiles problèmes sur le marché du travail.

Cette tendance progressive n'a pas manqué de susciter des études prévisionnelles sur l'évolution de la population de l'Afrique du Nord. Une étude d'ensemble très poussée a été élaborée par L. Henry (1).

Sans entrer dans le détail des calculs basés sur diverses hypothèses, indiquons les perspectives tracées par l'auteur pour les trente prochaines années (de 1946 à 1976) :

En l'absence d'émigration, c'est un accroissement minimum de 7 millions, mais plus probablement de 10 à 14 millions du nombre des nord-africains qui doit être envisagé.

Ce problème est le problème fondamental de l'économie, et nous pouvons le dire, de la vie de l'Afrique du Nord.

Dans cette situation, et en insistant sur le fait que l'on doit tendre encore vers un abaissement de la mortalité (en particulier de la mortalité infantile) on peut envisager trois solutions :

- a) maintien de la population sur place et développement systématique de toutes les ressources. C'est l'objectif des plans d'équipement et de production,
- b) réduction naturelle de la natalité,
- c) émigration.

Est ce à dire que la situation est absolument la même dans les trois territoires ? Evidemment non !

Certes il y a partout un équilibre plus ou moins menacé, plus ou moins instable entre les richesses existantes et la population, instabi-

(1) Voir la Revue « Population » 1947 (N° 2) Institut National d'Etudes Démographiques.

lité s'accompagnant souvent d'un niveau de vie assez bas. Mais alors qu'en Tunisie et surtout au Maroc, existe une marge réelle entre les ressources exploitées et les ressources disponibles à plus ou moins longue échéance, c'est-à-dire entre les conditions de vie actuelles et les conditions de vie possibles, cette marge est en Algérie, assez étroite et, dans certaines régions même, pratiquement inexistante.

En Tunisie et au Maroc le problème économique l'emporte sur le problème démographique.

En Algérie le problème démographique pose le problème économique mais aussi le paralyse.

Voici posé le problème que nous traiterons dans le prochain numéro, dans son unité, dans son ensemble.

(A suivre)

J. LEPIDI

Administrateur de l'I.N.S.E.E.